



## Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 2 novembre 2015

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 19 h 45</b>	
Résolution #CÉ 15/16-01	2-	<b>Secrétariat et présences</b> <b>a) Présences et quorum</b> Sont présents(es) :  Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, enseignante Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Gaétane Langevin, enseignante Karinne Lebel, parent Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Mylène Rondeau, parent Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-02	3-	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par madame Lyse Côté, et est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Secrétariat et présences</li> <li>3. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>4. Parole au public</li> <li>5. Mises en candidature et élections à la présidence du conseil d'établissement</li> <li>6. Mot de la présidente</li> <li>7. Mot de la direction</li> <li>8. Approbation du compte-rendu du 26 mai 2015 et suivis</li> </ol> <p>POINTS DE DÉCISION :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Règles de régie interne</li> <li>10. Priorités d'actions pour l'année</li> <li>11. Campagnes de financement</li> <li>12. Autorisation de sorties autour de l'école</li> <li>13. Budget CÉ</li> </ol> <p>POINTS D'INFORMATION</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Calendrier de rencontres</li> <li>15. Déclaration des intérêts des membres</li> <li>16. Frais chargés aux parents/contributions volontaires</li> <li>17. Défi Pierre-Lavoie et Simon Jolin-Barrette</li> <li>18. Bilan annuel 2014-2015</li> <li>19. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</li> <li>20. Parole à la responsable du service de garde</li> <li>21. Parole à la représentante du comité de parents</li> <li>22. Parole aux membres</li> <li>22.1. Photos scolaires</li> <li>23. Parole à la présidente</li> <li>24. Parole à la direction</li> <li>25. Parole au public</li> <li>26. Mon école à pied, à vélo</li> <li>27. Levée de la séance</li> </ol> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
	4-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Aucune personne du public n'est présente.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-03	5-	<p><b>Élections à la présidence du conseil d'établissement</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette rappelle à l'assemblée que le mandat de la présidence du conseil d'établissement est à renouveler à chaque début d'année scolaire (annuellement), lors de la tenue du premier CÉ. Madame Huchette fait aussi mention de l'article 56 (LIP) qui stipule qu'un parent qui est employé de la CS, dans un autre établissement ou siège social, ne peut pas agir comme président. Il est aussi à noter que les décisions sont prises à la majorité des membres présents, ayant droit de vote.</p> <p>La direction fait un bref descriptif des rôles assumés par la présidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diriger les séances (ouvrir la séance, introduire les points à l'ordre du jour, accorder les droits de parole, assurer l'ordre et le calme et coordonner les votes, s'il y a lieu)</li> <li>✓ Être le porte-parole officiel des parents</li> <li>✓ Travailler en partenariat avec la direction (communication et entraide)</li> <li>✓ S'assurer d'un climat d'harmonie et de collaboration</li> </ul> <p>*Il est possible de définir davantage le rôle de la présidente à l'intérieur de nos règles de régie interne.</p> <p>Madame Nathalie Huchette invite donc les membres intéressés par le poste à se proposer. Madame Josiane Arsenault-Dubé propose madame Valérie Fugère au poste de présidente, elle accepte.</p> <p>Considérant qu'aucun autre membre ne pose sa candidature à la présidence, madame Valérie Fugère est élue par acclamation au poste de présidente pour l'année scolaire 2015-2016.</p>	élection
	6-	<p><b>Mot de la présidente</b></p> <p>Madame Valérie Fugère fait part aux membres de son désir de préserver l'harmonie et le climat positif au sein du CÉ, malgré la présence des moyens de pression durant l'année scolaire.</p>	Information
	7-	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>De prime abord, madame Huchette s'excuse à l'assemblée d'avoir dû déplacer la séance prévue le 26 octobre 2015 à ce soir.</p> <p>Madame Nathalie Huchette se dit pleinement satisfaite de l'équipe qui constitue le conseil d'établissement.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Madame Huchette rappelle que, à ce jour, aucun membre représentant de la communauté ne siège au CÉ pour l'année 2015-2016. Les membres proposent d'inviter une dame du comptoir d'entraide de St-Jean-Baptiste à faire partie du CÉ. Madame Guylaine Gendron est également proposée. Madame Huchette communiquera avec elles afin de leur faire part de l'invitation.</p>	
<p>Résolution #CÉ 15/16-04</p>	<p>8-</p>	<p><b>Approbation du compte-rendu du 26 mai 2015 et suivis</b></p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Josiane Arsenault-Dubé</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p><b>Suites au procès-verbal du 26 mai 2015</b></p> <p>Au point 8, madame Huchette informe l'assemblée que le montant amassé pour la vente de chocolat est de 4537.27\$ et non 5970.68\$. En effet, dans le montant initial, le prix d'achat du chocolat n'avait pas été soustrait. Aussi, le montant final amassé par la tenue du souper spectacle est de 1869.70\$.</p> <p>Au point 10.1, Madame Sonia Polisenno informe les membres que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le tarif de base du service de garde est de 8\$ et qu'une nouvelle hausse est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) se divisent par périodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : 4\$</li> <li>• Midi : 4\$</li> <li>• Soir : 13h57 et + : 12.80\$</li> <li>• Soir 15h00 et + : 9.60\$</li> </ul> <p>Madame Polisenno fait aussi mention de la hausse des frais relatifs au service de garde lors des journées pédagogiques. En effet, depuis juillet dernier, le tarif de base est maintenant de 16\$. Par conséquent, madame Polisenno devra peut-être revoir la possibilité de maintenir les activités prévues lors des journées pédagogiques. En effet, un minimum de 40 inscrits est nécessaire au maintien des tarifs annoncés. Lors des Journées maison, le tarif passera à 16\$ plutôt qu'à 12.30\$. Pour les sorties extérieures, 16\$ seront facturés aux parents, en plus des frais reliés à la sortie en soi. Madame Polisenno travaille actuellement à la possibilité de jumelage avec de grosses écoles, pour travailler en réseau,</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet									
		<p>afin de réussir à continuer à offrir des activités intéressantes et divertissantes à coûts moindres.</p> <p>Au point 10.3, Madame Huchette rappelle aux membres que, suite au déficit de 27 000\$ (service de garde) de septembre 2014, des mesures rigoureuses avaient été mises en place afin de rétablir le budget. À cet effet, non seulement le service de garde n'a pas de déficit pour l'année 2014-2015, il a même généré un surplus de 7000\$. Pour cette raison, le déficit de l'année précédente a pu être épongé.</p> <p>Au point 10.3, concernant le sondage effectué auprès des parents (services aux dineurs) 80 familles se sont prononcées :</p> <table border="1" data-bbox="412 709 1260 898"> <tr> <td>Service aux dineurs de base (1/34)</td> <td>21</td> <td>26.25%</td> </tr> <tr> <td>Service aux dineurs bonifié (1/25)</td> <td>56</td> <td>70%</td> </tr> <tr> <td>Neutre</td> <td>3</td> <td>3.75%</td> </tr> </table> <p>C'est donc le service aux dineurs bonifié qui sera effectif pour l'année scolaire 2015-2016. Il y aura 4 groupes de dineurs.</p> <p>Au point 18, madame Huchette informe les membres que, pour l'année scolaire 2015-2016, l'école bénéficiera finalement d'un plancher de base de 5000\$ pour le TES.</p>	Service aux dineurs de base (1/34)	21	26.25%	Service aux dineurs bonifié (1/25)	56	70%	Neutre	3	3.75%	Information
Service aux dineurs de base (1/34)	21	26.25%										
Service aux dineurs bonifié (1/25)	56	70%										
Neutre	3	3.75%										
	9-	<p><b>Règles de régie interne</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette propose le document de règles de régie interne du conseil d'établissement. En somme, il s'agit des mêmes règles de régie interne adoptées pour l'année 2014-2015.</p> <p>Définir le rôle du CÉ, ses pouvoirs et la place qu'il occupe dans l'environnement scolaire.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaborer un calendrier des principaux sujets à être traités par le CÉ.</li> <li>2. Suggérer des modèles de divers documents nécessaires aux réunions du CÉ, par la direction, au besoin.</li> <li>3. Fournir un guide à l'intention du secrétaire du CÉ.</li> <li>4. Assurer des communications régulières une fois par mois avec la présidente, afin de faire suivre les dossiers.</li> <li>5. Prévoir une rencontre avec la présidente au moins une semaine avant la tenue du CÉ, afin de produire l'ordre du jour.</li> </ol>										

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 14/15-05</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Inviter les membres à soumettre des sujets à la présidente au moins deux semaines avant la tenue du CÉ.</li> <li>7. Mettre à la disposition des membres du CÉ un classeur ainsi que du matériel de bureau.</li> <li>8. Diffuser les procès-verbaux des rencontres sur le site web de l'école.</li> <li>9. Clore les séances du CÉ au plus tard à 21h30, sauf s'il y a accord entre les membres pour poursuivre au-delà du délai prévu.</li> </ol> <p>Il est proposé par Karinne Lebel que le projet de règles de régie interne du CÉ soit adopté, tel que déposé.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>
		<p><b>Priorités d'actions pour l'année</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette invite les membres à se prononcer sur leurs idées, leurs suggestions, leurs désirs en ce qui concerne les actions à prioriser pour l'école de l'Amitié tout au long de l'année scolaire.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé rappelle aux membres son désir d'initier les enfants de notre école à l'univers musical. En ce sens, madame Arsenault-Dubé, ainsi que les membres de l'OPP de l'an dernier, proposent la tenue d'un salon des instruments. Cet événement se ferait en partenariat avec les étudiants de l'école secondaire Ozias-Leduc (concentration musique), ainsi que tout autre membre de la communauté, qui est musicien à ses heures et qui serait intéressé à partager son art et son goût de la musique aux élèves de l'école. Ainsi, chacun des musiciens présents pourrait présenter son instrument aux élèves, en plus de faire une petite démonstration musicale. Dans un deuxième temps, un spectacle interactif pris en charge par un groupe de professionnels pourrait avoir lieu, en guise d'activité récompense.</p>	
<p>Résolution #CÉ 14/15-06</p>	<p>10-</p>	<p>Ce spectacle est aussi intimement lié à la découverte du monde de la musique et est animé par des musiciens accomplis. Madame Sybelle Poirier fera une demande de soumission relative à la tenue du dit spectacle à notre école. Madame Huchette propose de prioriser la participation des anciens élèves de l'école de l'Amitié qui étudient maintenant en concentration musique à l'école secondaire Ozias-Leduc.</p> <p>Les membres du CÉ consentent à ce que les démarches reliées à la tenue de cette activité soient mises de l'avant.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>

	10-	<p>Madame Mylène Rondeau mentionne la participation des élèves d'une autre école au grand défi Pierre Lavoie. Ces élèves ont parcouru 100 km à vélo afin d'amasser un maximum de cubes énergie. Évidemment, un entraînement fut nécessaire tout au long de l'année précédente en vue de l'accomplissement de ce défi. Inspirée par cet événement, madame Rondeau propose d'impliquer les élèves de l'école de l'Amitié dans un défi sportif à relever, dans le but de promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie. Madame Gaëtane Langevin propose l'idée d'une marche impliquant tous les élèves de l'école. Les membres émettent différentes possibilités : marche à relais, marche sur le Mont-St-Hilaire, etc.</p> <p>L'idée mise de l'avant peut être intéressante et motivante pour les élèves de l'école. Le sujet sera abordé lors d'une séance ultérieure.</p> <p>Madame Nathalie Huchette rappelle aux membres que, pour l'année 2014-2015, les priorités d'actions étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités récompenses ou activités pour tous</li> <li>• Embellissement de la cour d'école</li> </ul> <p>Pour l'année 2015-2016, la décision du CEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités récompenses</li> <li>• Embellissement de la cour d'école</li> <li>• Achats relatifs au matériel pour les arts plastiques</li> <li>• Achat de livres (matériel pédagogique, dictionnaire)</li> </ul> <p>Madame Huchette propose de prioriser l'embellissement de la cour d'école, considérant que celle-ci démontre un besoin criant d'être réaménagée et améliorée. Dans cette optique, madame Huchette souhaite impliquer les élèves de l'école en les incitant à se prononcer sur leur conception d'une cour d'école de rêve. Évidemment, il sera impératif de trouver des partenaires intéressés à soutenir le projet, de tenir des activités de financement et de produire un plan d'action et d'aménagement, en vue de concrétiser le projet qui pourrait s'élever à un montant global de 50 000\$. La direction présente aux membres le programme <i>Embellissement des cours d'école</i> :</p> <p>Le ministre François Blais a présenté un programme destiné à l'embellissement des cours d'école. L'enveloppe budgétaire est dédiée à des projets d'aménagement et d'amélioration des aires récréatifs. Le financement gouvernemental des projets d'embellissement représente le tiers de leurs coûts, jusqu'à concurrence de 25 000\$.</p> <p>Aussi, madame Huchette mentionne que des ballons et des ballons poires ont déjà été achetés afin d'agrémenter les jeux extérieurs des élèves.</p> <p>Finalement, madame Huchette mentionne aux membres son désir de promouvoir la lecture, lors d'une semaine riche en activités : marathon de lecture, bistro, conteurs, lecture à l'interphone, etc. Nous pourrions</p>	Adoption
--	-----	--	----------

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 14/15-07</p>		<p>compter sur l'aide et l'implication de madame Sylvie Sweeny (bibliothèque municipale) lors de cette semaine dédiée à la lecture.</p> <p>Les membres du CÉ expriment leur accord en ce qui concerne les priorités d'actions proposées par la direction.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
		<p>Sous toutes réserves, compte tenu qu'elle le fait de son propre chef avant d'avoir pu consulter le principal intéressé, madame Julie Châteauneuf propose l'idée d'une activité impliquant la personnalité-vedette Philippe Laprise. Monsieur Laprise, qui est connu et apprécié des jeunes, pourrait offrir un temps de discussion et d'échanges avec les jeunes de l'école. Aussi, si monsieur Laprise y consent, il serait très apprécié qu'il présente un spectacle auquel les membres de la communauté seraient invités. Ce qui constituerait une campagne de financement très intéressante. Madame Châteauneuf s'informerait des possibilités envisageables afin d'en informer les membres lors de la tenue du prochain CÉ.</p> <p>Enfin, madame Huchette informe les membres qu'elle leur fera parvenir les informations, par courriel, relatives à une activité récompense prévue pour le mois de février, afin que ceux-ci se prononcent sur leur accord.</p>	<p>Information</p>
<p>Résolution #CÉ 14/15-08</p>	<p>11-</p>	<p><b>Campagnes de financement</b></p> <p>Madame Huchette rappelle aux membres les différentes campagnes de financement qui ont été mises de l'avant lors de l'année scolaire 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chocolat</li> <li>• Épluchette de maïs</li> <li>• Souper spaghetti (SDG)</li> <li>• Souper spectacle</li> <li>• Fabrication et vente de petits pots des fêtes (préscolaire)</li> </ul> <p>Suite aux discussions entre les membres concernant les diverses campagnes de financement envisageables, les membres du CÉ doivent se prononcer sur leurs choix en ce qui concerne celles à venir pour l'année 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chocolat</li> <li>✓ Spectacle-bénéfice</li> <li>✓ Fabrication et vente de petits pots (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle); madame Huchette demandera l'expertise des enseignantes du préscolaire.</li> </ul> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Il est à noter que madame Sylvie Fournier (cafétéria) offre son soutien pour divers projets (déjeuner, souper spaghetti, dîner hot-dog, etc.)</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 14/15-09	12-	<p><b>Autorisation de sorties autour de l'école</b></p> <p>Afin de permettre aux enseignants de sortir de l'enceinte de l'école avec les élèves, madame Huchette demande aux membres l'autorisation d'accorder le droit de sortie pour des activités/sorties à proximité de l'école. Cette demande se fera une fois l'an auprès des membres du CÉ et des parents.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 14/15-10	13-	<p><b>Budget du CÉ</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette propose d'utiliser une part du budget alloué au CÉ afin de rémunérer notre secrétaire de rencontre.</p> <p>Il est adopté à l'unanimité que madame Guylaine Thivierge prenne à nouveau en charge la rédaction des procès-verbaux pour l'année 2015-2016. La secrétaire se verra attribuer le montant de 50\$ pour chacun des procès-verbaux rédigés.</p>	Adoption
	14-	<p><b>Calendrier des rencontres</b></p> <p>Madame Huchette remet aux membres le calendrier des rencontres du CÉ 2015-2016. Ces dates avaient été établies lors d'une rencontre antérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 26 octobre 2015 (déplacée au 2 novembre 2015) 19h30</li> <li>✓ 7 décembre 2015 19h30</li> <li>✓ 15 février 2016 19h30</li> <li>✓ 18 avril 2016 19h30</li> <li>✓ 6 juin 2016 19h30</li> </ul>	Information
	15-	<p><b>Déclaration des intérêts des membres</b></p> <p>Dans le but d'éviter toute situation de conflit d'intérêts, les membres du CÉ sont tenus légalement de remplir le <i>formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement</i>, ce que chacun des membres fait.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	16-	<p><b>Frais chargés aux parents-contributions volontaires</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette remet aux membres le document <i>Contribution volontaire</i>. (annexe 1)</p> <p>Tel que discuté lors d'une rencontre antérieure, en ce qui concerne les frais demandés aux parents pour l'achat matériel thématique (arts plastiques, sciences), il est désormais obligatoire d'offrir les deux choix : programme régulier sans frais ou programme enrichi avec frais. C'est donc par le biais d'une contribution volontaire, dont le montant va directement dans le budget de classe de l'enfant, qu'il est possible de faire son choix. Étant donné que certaines classes sont bien en dessous du budget prévu pour l'élaboration de leur projet thématique, madame Josiane Arsenault-Dubé propose d'envoyer un rappel aux parents en plus de leur fournir davantage d'informations sur la destination des montants demandés par la contribution volontaire.</p>	Information
	17-	<p><b>Défi Pierre Lavoie et Simon Jolin-Barrette</b></p> <p>Monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, a remis un chèque de 1875\$ à l'école de l'Amitié. En effet, ce dernier a participé à l'événement du 1000 km du grand défi Pierre Lavoie, en juin dernier. Ce montant sera réinvesti dans un projet favorisant les saines habitudes de vie.</p>	Information
	18-	<p><b>Bilan annuel 2014-2015</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette remet aux membres le document <i>Bilan annuel 2014-2015</i> (annexe 2) et invite les membres à en prendre connaissance.</p>	Information
	19-	<p><b>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</b></p> <p>Les membres applaudissent l'initiative des élèves de la classe de madame Émilie Lupien-Durocher qui ont mis sur pied le journal de l'école, le JDA; Catherine Alix, Jérémy Lachance et Kelyane Renald. La possibilité de rendre accessible le journal par internet est envisagée, afin que les parents puissent y avoir accès.</p> <p>Le personnel enseignant souligne le fait que la présence de monsieur Stéphane Donais(TES) constitue un ajout important à l'intérieur de l'équipe.</p>	Information
	20-	<p><b>Parole à la responsable du service de garde</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	21-	<p><b>Parole à la représentante du comité de parents</b></p> <p>Considérant qu'aucun parent membre du CÉ ne souhaite assister aux rencontres du comité de parents, madame Valérie Fugère se propose à occuper le poste de représentante du comité de parents, sans assister aux rencontres. En effet, madame Fugère consultera les documents rendus accessibles sur internet, dont les procès-verbaux des dites rencontres, afin d'en faire un compte-rendu lors des assemblées du CÉ, dans le cas où certaines informations s'avèreraient utiles à notre école. Madame Karinne Lebel agira comme substitut.</p>	Information
	22-	<p><b>Parole aux membres</b></p> <p><b>22.1. Photos scolaires</b></p> <p>Madame Julie Châteauneuf propose une nouvelle compagnie, relativement aux photos scolaires. La compagnie <i>La photo repensée</i> propose un concept différent et moins formel. Étant donné que le contrat qui nous liait à la compagnie <i>Photo Jocelyn Girard</i> se termine cette année, nous pouvons nous informer auprès d'autres compagnies, afin de statuer sur le choix à préconiser pour l'année 2016-2017.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé s'informe auprès du personnel enseignant afin de savoir de quelle façon peut-on leur démontrer notre appui. Madame Lyse Côté exprime que les déclarations de type lettre ouverte la touche et lui font sentir l'appui et le soutien des parents et de la communauté.</p>	Information
	23-	<p><b>Parole à la présidente</b></p> <p>Aucun commentaire n'est formulé.</p>	Information
	24-	<p><b>Parole à la direction</b></p> <p>Aucun commentaire n'est formulé.</p>	Information
	25-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Personne du public n'est présent.</p>	Information
	26-	<p><b>Mon école à pied, à vélo</b></p> <p>Madame Nathalie Huchette annonce qu'une étude sera faite concernant les rues avoisinantes de l'école, afin d'aménager un corridor scolaire sécuritaire. Un sondage à cet effet sera envoyé sous peu aux parents.</p>	Information
Résolution #CÉ 15/16-11	28-	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Il est proposé par madame Guylaine Thivierge et résolu : Que la séance soit levée à 21h40. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

---

Valérie Fugère  
Présidente

---

Nathalie Huchette  
Directrice

---

Guyline Thivierge  
Secrétaire

## Annexe 1

### Contributions volontaires

Enseignante	Nombre d'élève	Montant demandé/élève	Budget demandé	Contribution volontaire				Budget obtenu	Manque à gagner
				Payée	Non-payée	Refusée	Dons suppl.		
001-Julie Boucher	22	20,00	440,00	22			5,00	425,00	15,00
002-Johanle Racicot	22	20,00	440,00	18	3	1	30,00	390,00	50,00
101-Anne Richard-Boucher	21	12,00	252,00	11	6	4	-	132,00	120,00
120-Catherine Jeannotte	20	12,00	240,00	16	1	3	32,00	224,00	16,00
201-Lyse Côté	21	12,00	252,00	4	12	5	1,49	49,49	202,51
301-Isabelle Tardif	19	10,00	190,00	9	5	5	-	90,00	100,00
340-Carolie Rousseau-Cyr	18	10,00	180,00	10	4	4	-	100,00	80,00
401-Vivianne Fournier-Gamache	19	10,00	190,00	10	6	3	14,51	114,51	75,49
501-Geneviève Chrétien	18	7,50	135,00	10	5	3	-	75,00	60,00
560-Émilie Lupien-Durocher	20	10,00	200,00	7	5	8	20,00	90,00	110,00
601-Gaétane Langevin	17	10,00	170,00	7	7	3	-	70,00	100,00
<b>Solde</b>	<b>217</b>		<b>2 689,00</b>	<b>124</b>	<b>54</b>	<b>39</b>	<b>103,00</b>	<b>1 760,00</b>	<b>929,00</b>

Annexe 2



# Bilan annuel 2014-2015

## **MOT DE LA DIRECTRICE**

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je travaille à l'école de l'Amitié de St-Jean-Baptiste et que je côtoie quotidiennement les élèves, le personnel, les parents ainsi que les membres de la communauté. Nous pouvons être fiers de nos enfants, de leur milieu de vie et des défis que nous réussissons à relever.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école de l'Amitié. Soyez assurés que les activités réalisées par le personnel ainsi que l'enseignement ont toujours été faits dans le meilleur intérêt des élèves.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard des dossiers traités au conseil d'établissement en lien avec notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier). Il serait hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées cette année. Toutefois, je souhaite rendre avec justesse tous les efforts et les réussites réalisés pendant l'année scolaire afin de rendre fiers les enfants, les parents, l'équipe-école ainsi que la communauté. Je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école pour un engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents, aux membres du conseil d'établissement et aux membres de la communauté de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que de leur appui.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative.

Bonne lecture!

Nathalie Huchette  
Directrice

## RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de cinq parents, de quatre enseignants, d'une représentante du service de garde et d'un membre représentant de la communauté. Le conseil d'établissement a été amené à adopter, à approuver, à donner son avis ou a été informé sur différents dossiers :

- Le budget de l'établissement
- Le budget du conseil d'établissement
- Les compressions budgétaires du MEESR
- Le plan de redécoupage de la CSP
- Les principes d'encadrements financiers des frais chargés aux parents
- Les frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie, effets scolaires, activités éducatives complémentaires, service aux dineurs, service de garde)
- La grille-matières 2015-2016
- L'organisation scolaire 2015-2016
- Le code de vie
- La vie à l'école (projets, activités, etc.)
- Les normes et modalités de l'école
- Les règles de régie interne du service de garde
- La convention de gestion et de réussite éducative
- Le choix du fournisseur des photos scolaires
- Les activités de financement
- Le renouvellement de l'entente avec le service de cafétéria
- La sécurité des enfants aux heures de service de garde (circulation des parents)
- La sécurité des enfants autour de l'école
- Les critères de sélection d'une direction d'école

Un parent du conseil d'établissement siégeait au comité de parent à la commission scolaire. Il assurait un suivi à chacune de nos rencontres.

Nous vous invitons à consulter nos procès-verbaux sur notre site Internet  
<http://delamitie.csp.qc.ca>

Valérie Fugère  
Présidente du conseil d'établissement

## **PROFIL DE L'ÉCOLE ET DES SERVICES OFFERTS**

L'école primaire de l'Amitié est située à St-Jean-Baptiste en Montérégie. En 2014-2015, l'école accueillait 207 enfants du préscolaire et du primaire.

## **COMPOSITION DE NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE**

- 2 enseignantes au préscolaire
- 9 enseignantes au primaire (dont 3 titulaires en classe multi)
- 3 spécialistes (anglais, arts dramatiques, éducation physique)
- 2 Orthopédagogue (partage 80% de tâche)

## **LES SERVICES PROFESSIONNELS ET SOUTIEN OFFERTS**

- Éducation spécialisée (25 heures par semaine)
- Psychologie (1,5 jour par semaine)
- Psychoéducation (1 jour par semaine)
- Orthophonie (1 jour par semaine, bureau à St-Hilaire)
- Infirmière et intervenante sociale du C.L.S.C. (0,5 jour par semaine)
- Hygiéniste dentaire (ponctuel)

## **PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN**

- 1 direction
- 1 secrétaire
- 2 concierges
- 1 technicienne en service de garde
- 1 technicienne en informatique
- 4 surveillantes du midi
- 4 éducatrices en service de garde

## **LE SERVICE DE GARDE**

Fréquentation régulière :	84 enfants
Fréquentation sporadique :	9 enfants
Dîneurs :	93 enfants
Dîneurs sporadiques :	16 enfants

Les éducatrices et les surveillantes assuraient l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Plusieurs activités stimulantes ont été réalisées lors des journées pédagogiques et cela reflète le dynamisme de l'équipe.

De plus, à la suite d'un sondage réalisé auprès des parents, nous offrons le service de dîneurs bonifiés. Dès lors, le ratio de chacun des groupes est diminué à un maximum de 25 enfants par éducatrice.

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES AUTOUR DE L'ÉCOLE

Un partenariat entre la municipalité et la commission scolaire a permis de rendre sécuritaire l'accès à l'école. Une nouvelle configuration permet aux enfants de circuler dans un corridor piétonnier et sécuritaire. La ville a modifié la signalisation routière aux abords de l'école afin de rendre le projet efficient.

## L'ENCADREMENT ET LE PLAN DE LUTTE

### Code de vie :

Conformément au travail fait par le comité *Code de vie* 2013-2014, la présentation et l'application de ce nouveau code de vie ont eu lieu cette année. Son application a eu des retombées positives sur les élèves. L'équipe d'enseignants a aussi décidé de supporter la gestion des comportements inadéquats par un nouveau système de retenues. À la fin de sa première année de vie, quelques modifications ont été apportées à ce code de vie. Cela dit, nous sommes satisfaits du travail accompli et de l'impact qu'il a eu dans la gestion des comportements au quotidien.

### Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence :

Une révision du plan de lutte à l'intimidation a été réalisée par la direction et l'éducatrice spécialisée afin d'actualiser nos règlements et d'harmoniser nos interventions. Aucun acte d'intimidation n'a été déclaré au secrétariat général de la commission scolaire. Les situations d'intimidation vécues ont été réglées dès qu'on en a eu connaissance. Pour l'année 2015-2016, nous bonifierons les activités de prévention à offrir aux élèves.

## LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

L'année 2014-2015 était une année riche en activités parascolaires. Les élèves ont eu le privilège d'avoir une offre d'activités fort diversifiées. Voici ce qui nous réjouit, cette année :

- Lire dans la cour avec la participation de la bibliothécaire de la ville
- Club de course
- Chant choral
- Cours de danse pour le préscolaire offert par un parent
- Ateliers d'arts offerts par une maman
- Deux midis multisport
- Feu de conte

## BILAN DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Cette année, nous avons eu la chance de vivre la création d'un OPP. Dynamiques, idéalistes, joyeux, les membres de l'OPP ont donné un fier coup de pouce au financement de l'année. En plus des gentillesse offertes au personnel enseignant, voici les activités retenues pour l'année :

- Vente de chocolat
- Fête de la rentrée : épluchette de maïs
- Soirée gardiennage : spaghetti de la direction et soirée cinéma
- Souper spectacle
- Petits pots de Noël au préscolaire
- Photo scolaire
- Demande au pacte rural : malheureusement, cette demande a été rejetée.

Les sous amassés par ces campagnes de financement auront permis de défrayer les coûts reliés aux activités récompenses, aux frais d'autobus pour la dernière sortie de l'année et de la soirée Feu de conte. Il avait été convenu que les sous amassés par ces campagnes de financement iraient en priorité aux activités de l'école. C'est ce que nous avons fait. Dans un deuxième temps, nous pourrions envisager d'investir dans la cour d'école. Ce projet d'envergure devra être planifié au cours de l'année 2015-2016.

## L'ÉCOLE ET SA COMMUNAUTÉ

Partie prenante d'une communauté de 3200 habitants, l'école de l'Amitié est au coeur des préoccupations de notre municipalité. Autour de ses citoyens, mais surtout de ses jeunes, la communauté et les parents travaillent de concert avec nous afin de rendre notre milieu de vie des plus riches et des plus stimulants. En voici des exemples :

- Fondation *J'ai faim à tous les jours* :
  - Dès le mois d'octobre, grâce à cette fondation, il nous est possible d'offrir 2 diners par semaine à une quinzaine d'enfants. En reconnaissance, nous retenons cette fondation lors du choix de nos tirelires de l'Halloween.
- Soutien du *Comptoir d'entraide* :
  - Déjeuner de la St-Valentin pour tous les élèves de l'école
  - La confection de 80 sacs à lire, faits à la main, à partir de vêtements usagés. Un bijou!
  - L'achat de 70 livres de lecture pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle
  - Soutien aux familles
- Gracieusetés de *Costco* :
  - 67 livres de lecture
  - 50 sacs à dos, bien garnis, pour les futurs élèves de la maternelle
  - 50 boîtes à lunch
- Gentillesse des parents de l'*OPP* :
  - Messages doux et livres remis aux enseignants lors de la semaine des enseignants
  - Remise d'une caisse de livres pour les enfants du préscolaire, gracieuseté de madame Josiane Arsenault-Dubé et la maison d'édition xyz
- Mise sur pied du Programme *Trottibus* :
  - Grâce à la persévérance et l'engagement de deux mamans, Isabelle Bertrand et Mélanie Côté, le projet Trottibus s'est concrétisé à St-Jean-Baptiste. Deux trajets ont été offerts afin de relever le défi de marcher à tous les matins avec les enfants du quartier.
- Implication de la *bibliothèque municipale*:
  - Invitation de tous les élèves à un spectacle annuel
  - Précieuse participation à l'activité Lire dans la cour à tous les mercredis de beau temps.
- Le Grand Défi Pierre Lavoie et *Simon Jolin-Barrette* :
  - Monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas a choisi de nous parrainer pour le Grand Défi Pierre-Lavoie, le 1000 km. C'est 1875\$ qu'il nous remet. Ces sous seront investis dans notre projet d'embellissement de la cour d'école.
- Les *jardins communautaires* :
  - En partenariat avec la ville, le CPE et la résidence pour personnes âgées, les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont participé à la création d'un potager sur le terrain de la mairie.
- Dons pour la *soirée souper spectacle* :
  - BMR, Portes et fenêtres Benoît, Camions Dubois, Pharmacie Yves Bardier et Dentiste Dubois ont participé à nos campagnes de financement par des dons.
- Participation de la direction à la table des partenaires

## RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Sur le plan financier, nous terminons l'année scolaire 2014-2015 avec un surplus tant en ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'école que celui du service de garde. Des mesures de suivis rigoureux ont été mises en place afin de rectifier la situation précaire du service de garde. Nous avons également bonifié le plan d'effectif initial par l'ajout des services en éducation spécialisée afin de soutenir les élèves éprouvant des difficultés scolaires.